

Inscription à l'Association Sportive du Collège Sainte Marie 2018-2019

Chers parents,

Afin d'inscrire votre enfant à l'Association Sportive du collège Sainte Marie le mercredi après-midi, vous devez nous retourner rapidement :

- Ce document complété.
- Un certificat médical de non contre-indication pour les nouveaux adhérents.
- Le montant de la cotisation pour l'année (à l'ordre de « Association Sportive Sainte Marie) au choix :
 - o 18€ pour les activités du district : entraînements et championnats dans diverses activités
 - o 65€ pour le pack AS + les activités du district (le pack AS comprend 5 sorties supplémentaires)

Les activités, horaires et lieux sont transmis aux familles via école directe et confirmés au tableau AS au plus tard une semaine à l'avance. Ces horaires sont précisés de la manière suivante :

- Horaire de départ du collège et de sortie du collège
- Lieu et horaire de la séance (début et fin)

Lorsque vous autorisez votre enfant à se rendre sur le lieu de l'activité par ses propres moyens et/ou à rentrer seul, il doit être présent durant toute la durée de l'activité. L'établissement ne sera pas responsable de lui en dehors des horaires de l'activité.

Dans le cas contraire, votre enfant effectuera l'intégralité du trajet entre le lieu d'activité et le collège avec un adulte et restera sous la responsabilité de l'enseignant.

L'équipe des enseignants d'EPS

✂ -----

Coupon à remplir et à rendre au professeur d'EPS

Cocher les cases qui correspondent à votre choix

Je soussigné-e :

Parent ou responsable légal de l'élève Né(e) le :

Classe de :

J'accepte de devenir membre du bureau de l'AS (Une ou deux réunions dans l'année).

J'autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive et je joins un chèque de

18 € pour les activités du district

65€ pour les activités du district + le pack AS

J'autorise mon enfant à se rendre par ses propres moyens sur le lieu d'activité

J'autorise mon enfant à sortir du collège à la fin de la séance suivant les horaires mentionnés sur « Charlemagne » et au tableau AS chaque mercredi

J'autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens depuis le lieu de l'activité à la fin de la séance

Fait à Le

Signature

Chers parents,

L'association sportive (AS) de Sainte Marie, propose toute l'année, les mercredis après-midi, différentes activités auxquelles votre enfant peut pleinement participer.

Il n'est pas obligatoire d'être présent toute l'année : Votre enfant fait le choix des activités qu'il veut pratiquer.

Les horaires et lieux seront affichés pour chaque semaine sur le tableau AS prévu à cet effet.

Une information par « Charlemagne » vous sera également communiquée pour la période entière avec précision des horaires une semaine avant.

Afin de devenir membre de l'AS, il sera nécessaire de retirer un dossier d'inscription auprès du professeur d'EPS de votre enfant à la rentrée ou de compléter celui joint au dossier. Puis de renseigner et retourner ce dossier (autorisation parentale, certificat médical) accompagné du règlement à l'ordre de « AS Sainte Marie ».

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant au Pack AS :

Plusieurs sorties dans l'année sont prévues les mercredis afin d'élargir le panel d'activités.

Le prix de ce « Pack AS » est de 65 €.

Il comprend : *La cotisation AS (18€)

*L'accès à 6 sorties (transport compris) :

- Laser game + Bowling (Perrigny)**
- **Acroroche à St Maur**
- **Randonnée Blanche en raquettes**
- **Piscine aux Lagons de Chalain**
- **Kayak**
- **Centre Equestre**

(Ces activités sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année).

Deux formules sont donc possibles :

→ Soit participer aux activités de l'AS (Hand-ball, Volley-ball, Basket, Badminton, Tennis de table, Badten, Course d'orientation, Athlétisme...) tout au long de l'année quand l'élève le souhaite : cotisation de 18€.

→ Soit bénéficier, en plus de toutes ces activités, de 6 sorties supplémentaires grâce au « Pack AS » : 65 € cotisation comprise.

Une réunion d'information pour les parents et élèves est prévue **mercredi 12 Septembre 2018 à 13h30** au gymnase du collège Sainte Marie pour d'éventuelles questions et un complément d'informations.

Afin de participer à la vie de l'AS, de donner votre avis et de proposer de nouvelles idées, vous avez la possibilité de faire partie du bureau de l'AS (parent et élève). N'hésitez pas à vous inscrire en renseignant le coupon joint au dossier d'inscription en septembre (Une à deux réunions dans l'année).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'établissement.

L'équipe EPS responsable de l'Association, MME CHEVANNE ET MME THEODORI.

h.theodori@enseignementprive-lons.fr

s.chevanne@enseignementprive-lons.fr